



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 4 février 2014 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire :	Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 :	
Conseiller #2 :	Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 :	Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 :	Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 :	Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 :	Madame Nathalie Boissé

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Directrice générale,
secrétaire-trésorière et greffière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire, l'assemblée est reconnue valablement constituée.

PRIÈRE D'OUVERTURE

Ouverture de la séance

39-2014 – Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, le tout en considérant un varia ouvert.

ADMINISTRATION

40-2014-Liste des comptes à payer ;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté unanimement d'accepter la liste des comptes à payer et que l'on procède à leur paiement.

41-2014-Offre de service Urbanex – Outils promotionnels et incitatifs ;

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité, d'une part que l'offre de service professionnels présentée par la firme Urbanex et établissant à 9 628\$ avant taxes le prix pour la réalisation d'une étude sur le développement d'outils promotionnels et incitatifs pour la ville de Danville soit accepté, et d'autre part, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à utiliser la subvention de 10 000\$ attribuée à la ville de Danville dans le cadre du Plan de diversification économique de la MRC des Sources pour couvrir cette dépense.

42-2014-Offre de service Urbanex – Partenariat avec les entreprises donneuses d’ouvrage ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l’unanimité, d’une part que l’offre de services professionnels présentée par la firme Urbanex et établissant à 16 374\$ avant taxes le prix pour la réalisation d’une étude sur les possibilités de partenariat avec les entreprises donneuses d’ouvrage pour la ville de Danville soit acceptée, le tout conditionnellement à ce que la somme de 16 400\$ attribuée à la ville de Danville dans le cadre du Plan de diversification économique de la MRC des Sources pour couvrir cette dépense soit débloquée pour l’année 2014 ou qu’une partie de cette somme soit débloquée, de manière à permettre le démarrage du projet de partenariat.

43-2014-Adhésion de la directrice générale à l’ADMQ pour l’année 2014 ;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l’unanimité que les frais d’inscription de la directrice générale pour l’année 2014 à l’Association des directeurs municipaux du Québec, soit la somme de 407\$ plus taxes, soit assumée par la municipalité, laquelle bénéficiera du support, de la formation et des avantages que cette organisation pourra amener à sa directrice générale.

44-2014-Programme d’assistance financière au loisir des personnes handicapées 2014-2015 – Autorisation pour demande d’aide financière ;

Monsieur le maire Michel Plourde se retire des délibérations considérant une apparence de conflit d’intérêt.

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à la majorité, le maire s’étant retiré des délibérations considérant qu’un de ses enfants bénéficie du programme, que la directrice générale ou la directrice générale adjointe, soit autorisée à soumettre au *Conseil Sports loisirs Estrie* une demande de subvention dans le cadre du « *Programme d’accompagnement en loisirs pour personnes handicapées* », la municipalité s’engageant à en respecter toutes les modalités incluant la production d’un rapport à la cessation des activités de l’organisation des terrains de jeux saison 2014 .

Monsieur Michel Plourde réintègre la table du conseil.

45-2014-Signature de la modification #1 du contrat de contribution financière en vertu du Fonds d’amélioration de l’infrastructure communautaire ;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l’unanimité que la directrice générale soit autorisée à signer la modification #1 du contrat de contribution financière en vertu du Fonds d’amélioration de l’infrastructure communautaire (FAIC), laquelle confirme une contribution financière supplémentaire de 25 000\$ du FAIC dans le cadre du projet de réfection de l’entrée latérale du centre Mgr Thibault.

46-2014-Lac Perkins – Location à court terme ;

ATTENDU QUE le 4 juin 2012, une première version du règlement 110-2012 amendant le règlement de zonage 359 du canton de Shipton : zones AS-78 et A-1 a été adopté par le Conseil de ville ;

ATTENDU QUE le 5 juillet 2012, une deuxième version de ce règlement a été adoptée par le Conseil de ville ;

ATTENDU QUE le registre référendaire a été tenu le 29 août 2012 ;

ATTENDU QUE la MRC des Sources a émis le certificat de conformité 371 en date du 15 octobre 2012 relativement à ce règlement ;

ATTENDU QU’un avis final d’adoption du règlement 110-2012 a été publié le 31 octobre 2012 ;

ATTENDU QU’en vertu de ce règlement, l’activité d’hébergement temporaire n’est plus permise dans les zones AS-78 et A-1 à compter du 31 octobre 2013;

ATTENDU QUE pour pouvoir continuer à exercer l'activité d'hébergement temporaire et bénéficier d'un droit acquis à cet effet, un citoyen doit faire la preuve qu'il exerçait cette activité légalement avant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation ;

ATTENDU QUE le 17 octobre 2013, une lettre a été transmise par la ville de Danville à l'ensemble des propriétaires du lac Perkins leur demandant de fournir avant le 1^{er} décembre 2013, tous documents pertinents à la reconnaissance de leur droit acquis de location à court terme et qu'à compter de cette date, seuls les propriétaires se voyant remettre une attestation de la municipalité certifiant qu'ils possèdent un droit acquis pour l'exercice d'activités de location à court terme, seront autorisés à exercer une telle activité ;

ATTENDU QUE la municipalité n'a, à ce jour, émis aucun certificat attestant de l'existence d'un droit acquis ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que l'ensemble des activités de location à court terme soit dorénavant interdit au lac Perkins et qu'une lettre à cet effet soit transmise à l'ensemble des propriétaires du secteur les avisant de cette décision du Conseil de ville.

47-2014-Division de la municipalité en secteurs pour les élus ;

Le maire explique aux citoyens présents la nouvelle division des secteurs proposés pour la municipalité et projette une carte préliminaire exposant les nouvelles divisions sur l'écran projecteur de la salle du Conseil.

Suivant les explications données par le maire, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le territoire de la municipalité de Danville sera dorénavant divisé en 10 secteurs représentatifs et que :

- Chaque secteur sera sous la responsabilité d'un élu ;
- Chaque secteur sera représenté par un représentant citoyen qui sera élu lors du forum municipal du 15 mars prochain ;
- Les citoyens élus représentants de quartier seront le lien privilégié entre la population et le Conseil et ils auront la charge de surveiller les actions du Conseil dans leur secteur ;
- 3 à 4 réunions par année seront organisées entre le maire et l'ensemble des représentants de secteurs ;
- Chaque représentant citoyen aura le loisir de créer des comités de quartiers dans son secteur, sans que la Ville ou les élus n'aient à les gérer ;

Ces secteurs représentatifs seront nommés de la façon suivante et seront représentés par les élus suivants :

- #1 : Castlebar : M. Patrick Dubois
- #2 : Hautes-Terres : M. Stéphane Roy
- #3 : La Vallée/Pinacle : M. Jean-Guy Dionne
- #4 : Boudreau/St-Georges : Mme Nathalie Boissé
- #5 : Pinard : M. Jean-Guy Dionne
- #6 : Plein-air : M. Michel Plourde
- #7 : Haute-ville/Burbank : M. Michel Plourde
- #8 : Du Carmel/Les Avenues : M. Patrick Satre
- #9 : Axe-relais : Mme Nathalie Boissé
- #10 : Thibault-Masson : M. Patrick Dubois

Une carte géographique illustrant ces quartiers est en préparation à l'hôtel de ville et sera officiellement dévoilée lors de la tenue du forum municipal le 15 mars prochain.

C.C.U.

48-2014-Demande de permis assujettie au PIIA - CPE des Petits soleil ; (70 rue du carmel)

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Danville a reçu une demande de permis de construction pour un bâtiment protégé par le PIIA, soit le bâtiment sis tu 70, rue du Carmel ;

ATTENDU QUE la demande consiste à :

- Refaire les deux galeries en façade du bâtiment ;

- Refaire la toiture en bardeaux d'asphalte de l'annexe (partie gauche) ;
- Refaire une partie du plafond original situé à l'étage à cause de la présence de pourriture ;

ATTENDU QU'après analyse du dossier, le CCU considère que la demande est conforme aux exigences du Règlement relatif au PIIA numéro 488 et à son article 3.2 énonçant les critères d'évaluation et respecte l'objectif qui est de contribuer au maintien du caractère architectural existant du quartier ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy et résolu unanimement, d'accéder à la demande du CPE des Petits Soleils et d'autoriser les travaux de construction, tels que présentés au CCU.

49-2014-Demande de permis assujettie au PIIA - 96, rue Water ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Danville a reçu une demande de permis de construction pour un bâtiment protégé par le PIIA, soit le bâtiment sis au 96, rue du Water ;

ATTENDU QUE la demande consiste à :

- Refaire la toiture en bardeau d'asphalte ;
- Ouvrir la galerie pour obtenir plus de luminosité en ajoutant des poteaux, des dentelles et une rampe ;
- Remplacer les fenêtres par de nouvelles fenêtres neuves à guillotine similaire à l'existant ;
- Remplacer le revêtement extérieur par du neuf en bois de couleur rouge ;
- Installer une petite clôture ;

ATTENDU QU'après analyse, le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Danville considère que la demande de messieurs Champagne et Bernier, ainsi que le modèle architectural et les interventions proposées tendent à conserver ou à ramener le caractère patrimonial du bâtiment, et s'harmonisent avec les bâtiments voisins, mais que la couleur rouge proposée ne s'harmonise pas avec celle des bâtiments voisins;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Stéphane Roy, et adopté à l'unanimité que la demande de messieurs Champagne et Bernier soit acceptée conditionnellement à ce que les travaux de rénovation soient effectués en respectant les caractéristiques originales du bâtiment, à savoir :

- La toiture doit s'harmoniser en forme, dimension, couleur et texture avec les toitures des bâtiments voisins;
- Présenter un échantillon du revêtement extérieur et obtenir l'accord de l'urbaniste de la municipalité sur la couleur de ce dernier avant le début des travaux;
- Éviter d'enlever ou de modifier les caractéristiques architecturales du toit tel que les corniches, les frises et le parapet;
- L'aménagement de la galerie doit respecter le style, les dimensions et doit être effectué tel que présenté sur les illustrations soumises à l'appréciation du C.C.U.;
- Les matériaux doivent respecter les caractéristiques d'origine du bâtiment dans la mesure du possible et leur dimension, forme et couleur doivent se marier avec la structure originale;

50-2014-Demande de permis assujettie au PIIA - 129 Daniel Johnson

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Danville a reçu une demande de permis de rénovation pour un bâtiment de type bi familial que l'on voudrait convertir en unifamiliale, soit le bâtiment sis au 129, rue Daniel Johnson ;

ATTENDU QUE les travaux consistent à :

- Installer une porte intérieure entre les deux logements ;
- Enlever l'escalier extérieur situé en façade du bâtiment ;

ATTENDU QUE le Comité consultation d'urbanisme de la ville de Danville considère que les travaux ne touchent pas à la structure ni à l'apparence extérieure du bâtiment et que le fait d'enlever l'escalier extérieur redonnerait au bâtiment ses caractéristiques d'origine ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy, et résolu à l'unanimité d'accéder à la demande de monsieur Onil Duplessis et d'autoriser les travaux de rénovation du bâtiment sis au 129, rue Daniel Johnson, le tout tel que soumis au comité consultatif d'urbanisme.

51-2014-Renouvellement des membres du comité du C.C.U. pour la prochaine année;

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que le Comité consultatif d'urbanisme soit constitué des membres suivants pour l'année 2014, à savoir :

- Monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller #2 ;
- Madame Francine Labelle Girard, conseillère #1 ;
- Monsieur Patrick Dubois, conseiller #4 (substitut) ;
- Monsieur Michel Lafrenière ;
- Monsieur Frédérick Frost ;
- Monsieur Robert Lemire

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Claude Alisson : Il veut des nouvelles concernant le pont du chemin Craig et le cheminement du dossier auprès du ministère du Transport. Il se déclare très insatisfait de l'attention que le ministère porte à ce dossier. Il aurait aimé pouvoir rencontrer le représentant du ministère du Transport lors de la réunion tenue la semaine dernière avec le conseil et la députée relativement à ce dossier. Le maire se déclare aussi déçu de la rencontre tenue la semaine dernière, car l'échéancier des travaux est toujours vague. Des travaux devraient avoir lieu cet été afin d'ouvrir les deux voies du pont, mais rien n'est encore officiellement annoncé. Quant à la construction d'un nouveau pont, on parle encore de plusieurs années avant que ce projet ne soit réalisé. Monsieur Alisson s'informe également du développement industriel sur le territoire de la municipalité et il demande un compte rendu des activités effectuées par la corporation à cet effet.

Monsieur Jean-Robert Bisailon : Il s'interroge sur le mandat accordé à la firme Urbanex et sur les objectifs à rencontrer suivant les études commandées dans le cadre du plan de relance de la MRC des Sources. Il veut s'assurer que des actions seront prises par la municipalité suivant les études qui seront effectuées par Urbanex.

URBANISME

52-2014-Autorisation pour acheter 1 pad et caisson de protection (900\$) ;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que l'urbaniste, monsieur Oumar Dia, soit autorisé à procéder à l'achat d'un Ipad et d'un caisson de protection pour l'utilisation du logiciel de mobilité acquis par la municipalité en début d'année, le tout pour un montant maximal de 900\$.

53-2014-Commission de la toponymie – rue Marchand ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et résolu unanimement que :

CONSIDÉRANT QUE le pont du chemin Nicolet-Falls a été interdit à toute circulation par le ministère du Transport du Québec et ce, depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à une portion de la rue Nicolet-Falls doit maintenant se faire à partir de la route 225 et qu'une autre partie est accessible à partir du chemin Craig ;

CONSIDÉRANT QUE la condamnation du pont reliant les deux portions de route d'un côté à l'autre côté de la rivière Nicolet ;

CONSIDÉRANT QUE cette situation occasionne de la confusion pour les services d'urgence puisque les premiers répondants n'arrivent souvent pas à trouver certaines adresses sur la rue Nicolet-Falls ;

PAR CONSÉQUENT, il est convenu de faire une demande de modification de nom auprès de la Commission de la toponymie du Québec pour que la portion de la rue Nicolet-Falls qui se trouve avant le « chemin Marchand », devienne la « rue Marchand ».

VOIRIE

54-2014-Formation sur les compteurs d'eau et les systèmes de relève ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que le directeur des travaux publics, monsieur Mathieu Charland, soit autorisé à assister à la *Formation sur les compteurs d'eau et les systèmes de relève* offerte par le Réseau environnement le 6 février prochain et que la municipalité assumera les frais d'inscription de 445\$ associés à cette formation.

SERVICE D'INCENDIE

55-2014-Désignation de représentants sur le comité de suivi du schéma de couverture de risques de la MRC des Sources pour remplacer et/ou accompagner le directeur du service – Francis Beauchemin et Matthieu Roy ;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que le directeur du service incendie, monsieur Alain Roy, puisse se faire accompagner et/ou remplacer par monsieur Francis Beauchemin et/ou par monsieur Matthieu Roy, sur le comité de suivi du schéma de couverture de risques de la MRC des Sources.

56-2014-Tarifification pour l'entente d'entraide 2014 – Service incendie

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que les salaires pour la tarification d'entraide 2014 entre les villes de Danville, Kingsey Falls, St-Félix-de-Kingsey et Tingwick, s'établissent comme suit :

- 31,79\$ pour le directeur du service incendie ;
- 24,68\$ pour les officiers ;
- 23,42\$ pour les pompiers à temps partiel ;

ARENA CONNIE DION

57-2014-Nomination d'un suppléant temporaire au conseiller délégué au comité de l'aréna;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que madame Nathalie Boissé soit nommée à titre de substitut de monsieur Stéphane Roy sur le comité du Centre récréatif d'Asbestos pour une période de trois mois.

CORPORATION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE DANVILLE

58-2014-Subvention de 10 000\$ à la corporation ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville octroi une subvention de 10 000\$ à la Corporation de développement économique de Danville afin de l'aider dans l'exécution de son mandat d'amplifier et de favoriser le développement économique et industriel sur le territoire de la municipalité.

59-2014-Nomination d'un suppléant temporaire en remplacement de madame Francine Labelle-Girard ;

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que monsieur Stéphane Roy soit nommé à titre de substitut de madame Francine Labelle-Girard sur le comité de la Corporation de développement économique de Danville et ce, pour une période de trois mois.

SITE WEB

60-2014-Nomination d'un suppléant temporaire en remplacement de madame Francine Labelle-Girard ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que monsieur Patrick Dubois soit nommé à titre de substitut de madame Francine Labelle-Girard sur le comité de revitalisation du site web de la municipalité pour les trois prochains mois.

BIBLIOTHEQUE

61-2014-Nomination des nouveaux membres de l'exécutif de la bibliothèque de Danville ;

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité d'entériner le vote effectué le 22 janvier 2014 par les membres du comité des bénévoles de la bibliothèque de Danville afin de nommer un nouveau comité exécutif, lequel est dorénavant constitué des personnes suivantes :

- Président : Monsieur Michel Lafrenière
- Trésorier : Madame Constance Boisvert
- Secrétaire : Madame Danielle Lafrenière

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Georges Demers : Factures de taxes dans la même enveloppe ? Pourquoi a-t-il reçu des comptes dans plusieurs enveloppes alors qu'ils auraient pu être combinés dans la même enveloppe ? Monsieur Demers veut également savoir si la municipalité entend continuer de donner la permission aux motoneigistes de passer sur le chemin Demers. Il informe le Conseil que plusieurs motoneigistes passent directement sur son terrain au lieu de rester dans le chemin et cela lui cause de l'inquiétude si jamais un accident se produit sur son terrain. Il nous indique également qu'il ne souhaite pas que la municipalité renouvelle son autorisation de passage sur le chemin Demers pour la saison 2014-2015. Le directeur des travaux publics de la municipalité, ainsi que le conseiller Stéphane Roy se pencheront sur l'étude d'un nouveau tracé avec monsieur Dany Lafrance, responsable des sentiers de la région pour le Club des Alléganish.

TRANSBESTOS

62-2014-Renouvellement d'intention pour participer au transport adapté de Transbestos Inc. ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et résolu unanimement QUE :

- La Ville de Danville renouvelle son intention de participer au transport adapté, selon l'entente convenue avec Transbestos inc. pour l'année 2014 ;
- La municipalité verse le premier versement le 30 janvier 2014, le deuxième versement le 30 avril 2014 et le troisième versement le 30 juin 2014, jusqu'à concurrence de la contribution établie au montant de 13 478,79\$ pour l'année 2014, soit trois versements de 4 492,93\$. Il est aussi possible de procéder à un seul versement, équivalent au montant total, recevable le 30 janvier 2014 ;
- Le passager qui utilisera le service de transport adapté devra déboursier un montant de 3,50\$ par voyage tel que prévu dans l'entente de service 2014 ;
- Transbestos est autorisé à procéder à la pré-admission des usagers le cas échéant ;
- La ville d'Asbestos est mandataire et agira à titre de porte-parole des municipalités participantes.

OMH

63-2014-Nomination de deux représentants civils de la ville (Francine Picard et Robert Brown) pour un mandat de 2 ans ;

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que deux représentants civils soient nommés par la Ville de Danville afin de siéger sur le C.A. de l'OMH et ce, pour les années 2014 et 2015, à savoir :

- Madame Francine Picard ;
- Monsieur Robert Brown.

64-2014-Demande de l'association des locataires pour une subvention de 450\$ - Retour sur le dossier ;

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville procède dorénavant au déneigement de la cour de l'OMH de Danville gratuitement en lieu et place de facturer la somme de 450\$ et de renvoyer cette somme par la suite à l'Association des locataires.

Demandes diverses

65-2014-Marche pour la santé - Demande de fermeture de rues pour une activité de course à pieds le 7 juin 2014 à Asbestos ;

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que dans le cadre de l'édition 2014 de la *Marche pour la santé* qui se tiendra le 7 juin prochain sur le territoire des villes de Danville et d'Asbestos, la municipalité de Danville donne son accord à la fermeture d'une voie de circulation entre 7h00 et 14h00 sur les chemins suivants :

- Boulevard du Conseil (à partir de la limite d'Asbestos jusqu'au Chemin St-Georges Nord) ;
- Chemin St-Georges Nord (à partir du boulevard du Conseil jusqu'au chemin Laroche) ;
- Chemin Laroche (entre le chemin St-Georges Nord et la route 249) ;
- Route 249 (entre le chemin Laroche et le boulevard du Conseil).

Demande de commandites pour la fondation du CRIFA (Centre de formation professionnelle de Coaticook) ;

Aucun conseiller ne propose que la municipalité participe à cet événement compte tenu que le budget n'en tient pas compte.

Demande d'appui financier pour la 4^e édition du salon des aînés ;

Aucun conseiller ne propose que la municipalité participe à cet événement compte tenu que le budget n'en tient pas compte, mais il est entendu que nous en discuterons lors de l'élaboration du budget 2015.

Souper tournant 2014 le 18 février 2014 – Chambre de commerce ;

Il est convenu que le maire sera présent lors de cet événement, mais qu'il assumera les frais de sa participation à même son compte de dépense d'élu et que les autres conseillers qui voudraient participer à cet événement devront en faire autant.

66-2014-Popote roulante – demande de support financier pour une offre de repas ;

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que la municipalité participe à la journée des popotes roulantes en accordant une subvention de 60\$ pour la distribution de repas aux bénéficiaires du territoire.

Invitation à participer au couronnement de la duchesse du Carnaval des glaces de Danville ;

Il est entendu que les conseillers qui participeront à cet événement le feront à leurs frais personnels.

Demande de soutien financier de la part du Collectif des femmes d'action de la MRC des Sources ;

Aucun conseiller ne propose que la municipalité participe à cet évènement compte tenu que le budget n'en tient pas compte, mais il est entendu que nous en discuterons lors de l'élaboration du budget 2015.

67-2014-Horloge de Danville – Demande remboursement toit ;

Madame Nathalie Boissé s'est retiré de la salle pour les délibérations concernant ce point, celle-ci étant en possible conflit d'intérêt dans ce dossier.

ATTENDU QUE le Conseil de ville a reçu une demande de la part de madame Hélène Dupont pour le remboursement de frais de réparation du toit de l'ancienne Banque CIBC sur laquelle est déposée l'horloge offerte par monsieur McLeay à la population de Danville en 1913;

ATTENDU QUE la réfection du toit de l'immeuble, ainsi que les travaux de réparation de la tour du clocher et de la sortie externe pour atteindre l'horloge se sont effectuée sans que la municipalité de Danville ne soit avisée;

ATTENDU QUE les travaux effectués pour la portion relative à l'horloge de Danville s'élève à la somme de 4 750\$ plus taxes (5 462,50\$);

ATTENDU QUE la Ville de Danville est en accord avec le principe qu'elle doit participer financièrement à l'entretien de l'horloge et de la structure permettant de lui accéder;

ATTENDU QUE la Ville de Danville aurait par ailleurs dû être avisé des travaux qui devaient être effectués afin de décider si les coûts réclamés étaient raisonnables ou encore s'il n'aurait pas été avantageux pour elle de les faire exécuter par ses employés;

ATTENDU QUE la Ville de Danville est maintenant mis devant le fait accompli;

ATTENDU QUE la somme réclamée pour le coût des travaux effectués n'a pas été budgété par le Conseil de ville pour 2014;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le coût des travaux réclamés soit remboursé à madame Hélène Dupont en janvier 2015, le tout sans intérêts, à la condition que le directeur des travaux publics valide que le montant réclamé est justifié pour les travaux réalisés et que madame Dupont soit avisé qu'à l'avenir, tous travaux menant à une demande de remboursement de la part de la municipalité devront obligatoirement être approuvé au préalable par le Conseil de ville par voie de résolution et qu'à défaut de respecter cette procédure, les travaux futurs ne seront pas remboursés.

Réintégration de madame Nathalie Boissé à la table du Conseil.

68-2014-Demande pour adoption d'un règlement visant l'interdiction de laisser tourner le moteur de véhicules lourds la nuit ;

Monsieur Stéphane Roy se retire de la salle lors des discussions relatives à ce point, celui-ci étant en possible conflit d'intérêts dans ce dossier.

ATTENDU QU'une résidente, madame Jocelyne Lacerte, informe le Conseil de ville qu'il existe un problème au niveau du bruit occasionné par les camions laissant tourner leur moteur toute la nuit dans le stationnement du restaurant Stop 116;

ATTENDU QUE madame Lacerte demande au Conseil de ville d'adopter une réglementation interdisant aux gens de laisser tourner leur moteur plus de trois (3) minutes;

ATTENDU QUE cette résidente demande aussi à la municipalité d'installer des pancartes interdisant l'utilisation de freins Jacob sur la route 116, sur la portion de route traversant le village;

ATTENDU QUE relativement au premier point, le Conseil de ville désire tout d'abord sensibiliser les propriétaires du restaurant Stop 116 à la problématique rencontrée par madame Jocelyne Lacerte;

ATTENDU QUE la municipalité de Danville a mis sur pied un comité responsable des questions de développement durable;

ATTENDU QUE relativement au deuxième point soulevé par madame Lacerte, la municipalité de Danville n'a aucune autorité relativement à l'interdiction de freins Jacob sur son territoire, ces freins étant installés sur les camions pour assurer une sécurité optimale lors du freinage des véhicules;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité des membres présents que, dans un premier temps, la question de l'adoption d'une réglementation sur l'interdiction de laisser rouler les moteurs de véhicules plus de trois minutes soit déferée au comité de Développement durable de Danville pour étude et commentaires et que, dans un deuxième temps, les propriétaires du restaurant Stop 116 soient rencontrés par le comité de Développement durable afin de les sensibiliser au problème de bruit et trouver une solution avec eux pour limiter ces derniers.

Réintégration de monsieur Stéphane Roy à la table du Conseil.

École Masson – Panneau de signalisation vertical d'interdiction de stationnement et ajout de lignes jaunes pour interdiction de stationnement;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de la part de la directrice de l'École Masson afin que soit ajouté un panneau de signalisation vertical d'interdiction de stationner, ainsi que l'ajout de lignes jaunes pour l'interdiction de stationner sur la rue Masson;

ATTENDU QUE la municipalité prétend que la rue Masson est une rue privée appartenant à la Commission scolaires des Sommets;

ATTENDU QUE monsieur Jean-Guy Dionne est commissaire scolaire;

PAR CONSÉQUENT, monsieur Jean-Guy Dionne est délégué par le Conseil de ville afin de discuter de cette demande lors de la prochaine rencontre des commissaires scolaire, le tout notamment afin d'éclaircir qui est propriétaire de la rue Masson et qui est responsable de l'installation de la signalisation demandée.

VARIA

69-2014-Résidentiel – adoption d'un principe pour travailler sur l'adoption de mesures fiscales avantageuses pour le développement résidentiel

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le projet de résolution rédigé par le maire pour l'adoption de mesures fiscales incitatives pour les nouveaux résidents à Danville soit envoyée au comité résidentiel de la municipalité pour étude et commentaires.

70-2014-Industriel – adoption d'un principe pour travailler sur l'adoption de mesures fiscales avantageuses pour les industries et commerces

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que le projet de résolution rédigé par le maire pour l'adoption de mesures fiscales incitatives pour les nouvelles entreprises et commerces à Danville soit envoyée à la corporation de développement économique de Danville pour étude et commentaires.

TOUR DE TABLE DES ÉLUS

Monsieur Stéphane Roy, conseiller #3 : Il nous informe que le comité agro-rural travaille à la mise sur pied d'un projet pour l'été 2014 et il qu'il y aura ajout éventuel de nouveaux membres au sein du comité. Pour le comité de la voirie, il y aura une révision de la politique d'achat de matériel au garage municipal. Monsieur Roy nous informe qu'il a également assisté à une réunion du centre récréatif d'Asbestos.

Monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller #2 : il a participé à une réunion du comité agro-rural, ainsi qu'à une réunion pour Corridors vert. Il y a également eu une réunion du symposium des arts la semaine dernière. Monsieur Dionne n'a pas pu assister à toutes les réunions de ses comités à cause de la préparation du budget municipal 2014. Son feeling personnel, c'est que depuis quelques semaines, il y a une nouvelle dynamique qui est très très intéressante. Beaucoup de renouveau et d'implication de la part de l'ensemble du conseil depuis les élections du 3 novembre dernier.

Madame Nathalie Boissé, conseillère #6 : Elle nous fait la promotion de l'organisation Transbestos, qui offre du transport collectif et adapté pour l'ensemble des citoyens sur le territoire de la ville de Danville et au sein de la MRC des Sources. Elle nous informe également que le comité informatique s'est rencontré et que ce dernier a débuté le projet de renouvellement du site web de la municipalité. Une rencontre du comité de la politique familiale aura également lieu le 12 février prochain. Une rencontre du comité d'embellissement a également eu lieu afin de planifier les achats pour les aménagements floraux pour l'été 2014. Madame Boissé nous informe également qu'elle est très prise avec la planification du forum municipal. Monsieur le maire ajoute diverses informations sur le fonctionnement du forum municipal qui aura lieu le 15 mars prochain, notamment le fait qu'il y aura élection de représentants citoyens lors du forum. Madame Boissé ajoute que la volonté du nouveau Conseil est d'être à l'écoute des citoyens.

Monsieur Patrick Satre, conseiller #5 : Il nous informe qu'il a été absent au cours des deux dernières semaines, mais que depuis son retour, il est très pris avec le comité industriel et notamment la rencontre d'investisseurs potentiellement intéressés par la location ou l'achat du condo industriel.

Monsieur Patrick Dubois, conseiller #4 : Il nous informe qu'il a assisté à une rencontre avec le service incendie de Danville afin de discuter du budget, des interventions à venir, de la révision du plan de mesures d'urgence. Monsieur Dubois nous informe que le service d'incendie de Danville est intervenu en janvier au centre Mgr Thibault pour un incendie mineur d'une fournaise, ainsi que lors d'un dégât d'eau à l'OMH de Danville, lors de la parade de quatre-roues organisée par le Carnaval des Glaces afin d'assurer la sécurité, nos pompiers sont également intervenus à St-Georges pour un sauvetage en traineau, ainsi qu'à Asbestos lors de l'incendie d'une résidence. Monsieur Dubois nous informe également qu'il a assisté à une rencontre de Corridors vert et que la volonté de la municipalité et de la MRC est d'assurer un meilleur fonctionnement au niveau de l'administration de l'organisation et qu'une restructuration est en cours. Finalement, monsieur Dubois travaille avec la directrice générale sur la finalisation de contrats de travail avec le personnel cadre de la municipalité, l'objectif étant que ceux-ci soient finalisés d'ici la fin février.

Monsieur Michel Plourde, maire : Il nous informe qu'il a assisté à divers comité MRC au cours des dernières semaines, notamment au CLD et à la FLI. Il nous indique que diverses entreprises voulant s'installer sur le territoire de la ville de Danville sont actuellement rencontrées par les intervenants du CLD et que nous aurons des développements sous peu. Le maire nous informe également qu'il a assisté à une réunion de la Société d'habitation du Québec, ainsi qu'à une rencontre du comité de la politique familiale et que demain, il sera présent lors d'une soirée organisée par la Chambre de commerce de Danville. Au niveau des bâtiments de la municipalité, monsieur le maire nous informe qu'il est à développer un plan pour le réaménagement des locaux au centre Mgr Thibault. Des discussions ont également été entreprises avec la ville d'Asbestos, notamment afin d'assurer une meilleure offre de services à nos citoyens et consolider la collaboration entre les deux villes amorcée au cours de la dernière année. Le maire nous informe également qu'il a été présent au Carnaval des glaces de Danville le week end dernier. Monsieur Plourde fait un retour sur une demande d'avis légal relativement à la protection des ressources naturelles sur le territoire de la municipalité qui avait été demandé à nos conseillers légaux. Suivant la réception de leur avis, il a été demandé à ceux-ci d'avoir plus de précisions relativement à la législation qui pouvait être adoptée par une municipalité qui voudrait protéger ses ressources naturelles, notamment ses cours d'eau.

QUESTIONS DES CITOYENS

Il n'y a pas de questions de la part des citoyens.

71-2014- Ajournement au 19 février 2014

A 22h15, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que l'Assemblée soit ajournée au 19 février 2014.

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.